



Texte : Guy May

# *L'activité artisanale dans la ville-forteresse de Luxembourg au début du XVIIIe siècle*

Pour le présent numéro de *ons stad*, qui rappelle le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'École d'artisans de l'État, appelée aujourd'hui Lycée des Arts et Métiers, nous nous proposons de voir de plus près comment les habitants de la ville-forteresse gagnaient leur pain quotidien au début de l'époque dite autrichienne. A ces fins, nous avons consulté une *Liste des bourgeois et habitants de la Ville de Luxembourg*, dénichée en 1983 aux archives de la Maison royale de La Haye et datant de 1732<sup>1</sup>. C'était à cette époque que furent construits respectivement le Fort Thungen (Musée de la forteresse ou Musée *Dräi Eechelen*) et le Pont du Château (la *Schlassbréck* dans la montée de Clausen). Ce dénombrement, établi à la requête de la commission d'enquête

instituée suite à une conspiration découverte en la ville-forteresse en automne 1730<sup>2</sup>, fournit des indications intéressantes sur la vie active en la ville haute, au Grund et au Pfaffenthal<sup>3</sup> et donne une autre vue sur la nature et le nombre des métiers y exercés. Disons-le d'emblée : en tête de liste figurent les marchands suivis des cordonniers. Autre spécificité intéressante découlant du document : il permet de (re)découvrir tous ces (petits) gagne-pains d'antan dont près de la moitié ont disparu du paysage urbain au fil du temps. Dans le cadre d'un texte sur les métiers à l'Ancien régime, un bref regard sur le rôle des corporations ou Treize métiers et leurs saints-patrons paraît indiqué.

## **Les corporations en bref**

L'admission au statut de maître indépendant dans un métier et l'adhésion à la corporation de son art, présupposaient en principe un certain nombre de conditions comme p.ex. être catholique, enfant légitime ou encore bourgeois. L'apprentissage auprès d'un maître du métier choisi était obligatoire. La durée en variait d'un métier à l'autre et pouvait s'étendre jusqu'à six ans. Les fils et gendres de maîtres toutefois jouissaient de certains privilèges, notamment en ce qui concerne la

durée de formation. Avancé au niveau de compagnon et aspirant au rang de maître, le prétendant a de plus, dans la plupart des cas, dû créer une pièce maîtresse dans son art. Après sa réussite aux épreuves théoriques et pratiques, suivies en principe d'un compagnonnage, le postulant avait normalement bouclé sa formation et était apte à être reçu maître dans « sa » corporation. Le tableau des treize corporations de la ville de Luxembourg avec les saints-patrons respectifs et les métiers y rattachés se présentait comme suit:<sup>4</sup>

**Saint Servais:**

drapiers, chapeliers

**Saint Roch:**

boulangers, pâtisseries, meuniers

**Saint Barthélémy:**

bouchers

**Saint Crépin:**

tanneurs, cordonniers

**Saint Urbain:**

tonneliers

**Saint Eloy:**

maréchaux, serruriers, celliers, cloutiers, fondeurs, cordiers, chaudronniers, charrons, tailleurs, éperonniers, fourbisseurs, harnacheurs

**Saint Michel:**

merciers, marchands, perruquiers, chirurgiens, horlogers, orfèvres, pelletiers, chamoiseurs, ciriers, fileurs de tabac, épingliers, étainiers, bonnetiers, ferblantiers, bonbonniers, apothicaires, peigniers, relieurs, imprimeurs, lanterniers, tapissiers, parfumeurs

**Sainte Anne:**

tailleurs d'habits

**Saint Thiébaut:**

ardoisiers, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, menuisiers, couvreurs, potiers, vitriers, peintres, plafonneurs, pompiers, sculpteurs, tourneurs, paveurs

**Saint Pierre de Milan:**

tisserands

**Saint Pierre:**

poissonniers, pêcheurs

**Saint Nicolas:**

journaliers, brasseurs, voituriers, laboureurs, jardiniers, cabaretiers, loueurs de chevaux, paveurs, manœuvres

**Saint Laurent:**

rôtisseurs, traiteurs, musiciens.



© Post Luxembourg

Timbres-poste représentant différents emblèmes des corporations. Les emblèmes originaux sont exposés au Musée National d'Histoire et d'Art.

La mission principale des maîtres et des jurés consistait à contrôler la qualité du travail fourni et à veiller au respect des privilèges et des statuts de leur métier. Ils avaient d'une part le droit de contrôler de près tout produit et d'autre part, en cas de tricherie, le devoir de sanctionner le véreux. On pouvait même appartenir à plus d'une confrérie et les rares « sans patrie » pouvaient, le cas échéant, adhérer à une corporation de leur choix. Des membres d'honneur étaient également les bienvenus. Des fois on trouve plus d'un saint-patron pour une même confrérie. Aussi jouaient-elles un rôle important dans la vie économique et politique de la ville. D'après le relevé cité plus loin, les corporations de la ville comptaient vers 1730 quelque 1000 affiliés.

Par décret du 12 thermidor an III (30 juillet 1795), le régime corporatif fut aboli. Toutefois, les confréries continuaient à se réunir et à parader leurs emblèmes, notamment à l'occasion de fêtes religieuses, et cela jusqu'au XXe siècle. La fête patronale occu-

paît toujours une place importante au calendrier des confréries. De nos jours, ces réunions fraternelles sont loin d'avoir le même rayonnement qu'autrefois - pour autant qu'elles existent encore. Chaque corporation avait en outre sa propre coupe de corporation (*Zunftpokal*), oeuvre d'art créée généralement par des orfèvres de la place, ainsi qu'un emblème portable représentant son saint-patron. En 1939, les coupes des corporations St Roch, St Pierre de Milan, St Thiébaut, St André (sic) pour les boulangers et Ste Anne étaient montrées à l'exposition « Sâchen aus der aler Stât » ; celles des tailleurs, des maréchaux-ferrants et des maçons semblent être les seules à exister encore.<sup>5</sup>

### La population active

Quelles sont alors les informations que l'on peut tirer du dénombrement et quelles étaient les occupations dans la ville-forteresse en 1732 ? La liste

indique en principe les noms des résidents par rue, leur lieu de naissance et dans la plupart des cas la profession. Des fois des habitants sont qualifiés de bourgeois sans qu'il n'y ait une indication de leur gagne-pain; les chiffres avancés plus loin ne peuvent donc par conséquent être considérés comme absolus. La ville comptait alors (excepté la garnison et les couvents et refuges) quelque 6500 habitants, dont 4750 pour la ville haute, 850 pour le Pfaffenthal et 930 pour le Grund.

Notre ami Alphonse Wiltgen a obligeamment mis le recensement sur support informatique ce qui simplifie son exploitation. Dans le présent cadre, nous nous limitons à indiquer la nature et le nombre des emplois (regroupés/sans les apprentis) dans la ville-forteresse - la ville-haute, le Grund et le Pfaffenthal confondus.

#### Guy May

Ancien collaborateur des Archives nationales, commissaire de la Cour hon, il a publié de nombreux articles sur l'histoire nationale et locale.

En tête de liste de la fréquence des métiers nous trouvons, après les marchands (148), les cordonniers (112), suivis des tailleurs (57), des boulangers (54) et des bouchers (43). A côté des plus de 60 artisans différents installés sur le territoire de la ville, il existait encore des petits métiers ambulants



© Collection MNHA, reproduction: Tom Lucas

Coupe de guilde (Zunftpokal) de la corporation Sainte-Anne (1719)

comme p.ex. le chiffonnier ou le remouleur (aiguiseur), qui généralement venaient des environs. Certains gagne-pains comme le bouvier (conducteur de bœufs), le confiturier, le corroyeur (travaillant le cuir), l'écrivain, le faiseur d'épingles, le faiseur de hottes, l'huilier, le maquignon (marchand de chevaux), le mégissier (travaillant les peaux) cités au recensement de 1688<sup>6</sup> ne sont plus relevés 40 ans plus tard.

Près de la moitié des (petits) métiers rencontrés plus haut ont disparu avec le temps et les nouvelles technologies. Cette réalité ne se limite évidemment pas aux seuls siècles écoulés. Le monde continue à tourner et verra encore disparaître à l'avenir des métiers. De nouvelles activités vont apparaître – pour l'homme... et le robot. ■■■

#### Habillement:

2 boutonniers, 1 chamoiseur (travaillait les peaux), 4 chapeliers, 112 cordonniers, 3 couturières, 51 drapiers, 1 fileuse, 17 merciers, 1 peignier, 3 pelletiers, 57 tailleurs, 17 tanneurs, 3 teinturiers, 28 tisserands

#### Alimentation et vie quotidienne:

2 aubergistes, 1 barbier-perruquier, 1 blanchisseuse, 43 bouchers, 54 boulangers, 6 brasseurs, 42 cabaretiers, 7 charretiers, 2 cordiers, 4 cuisiniers, 1 gargotier (mauvais cuisinier), 3 jardiniers, 4 laboureurs, 1 lavandière, 4 meuniers, 3 pâtisseries, 1 pêcheur, 8 poissonniers, 14 perruquiers, 4 potiers de terre, 14 rôtisseurs, 1 sellier, 1 sucrier, 40 tonneliers, 1 voiturier

#### Métal:

1 bouclier, 3 chaudronniers, 16 cloutiers, 1 coutelier, 1 éperonnier, 11 maréchaux-ferrants, 5 orfèvres, 3 potiers d'étain, 14 serruriers, 3 tourneurs

#### Bâtiment:

3 armoiriers, 13 charpentiers, 16 couvreurs, 29 maçons, 35 menuisiers, 4 paveurs, 3 peintres, 4 tailleurs de pierre, 1 tapissier, 6 vitriers, 1 ramoneur

#### Autres métiers:

3 apothicaires, 1 aumônier, 1 architecte, 6 avocats, 1 brigadier/garde des droits e/s, 3 chirurgiens, 5 clercs, 2 cochers, 3 concierges, 1 directeur du Puits, 1 enterreur-maçon, 1 fauconnier, 4 gardes des droits e/s, 5 greffiers et huissiers, 1 hardier (berger) de la ville, 2 horlogers, 1 joueur de violon, 33 journaliers, 1 landmaire, 4 lanterniers, 3 libraires, 5 maîtres d'école, 1 magasinier, 1 maître des postes, 17 manouvriers, 148 marchands, 5 marguilliers (au service de l'église), 4 mendiant(e)s, 1 mineur, 6 notaires, 7 officiers e.r., 1 papetier, 1 portier porte du château, 9 procureurs, 1 receveur des droits e/s, 9 revendeuses, 1 sage-femme, 1 sculpteur, 1 secrétaire du gouverneur, 7 sergents/police, 1 organiste, 18 prêtres, 1 tambour de ville (crieur public), 1 symphoniste (musicien)

1 Koninklijk Huisarchief, 's Gravenhage, Fonds Bentinck G2

2 Spang, Paul, La conspiration des poudres dans la forteresse de Luxembourg (1730), in: Châteaux-forts, Ville et Forteresse, Contributions à l'histoire luxembourgeoise en l'honneur de J.P. Koltz, 1986, pp. 197-206

3 May, Guy, Aus alten Schriften, La ville de Luxembourg en l'an 1732, in: Hémecht n° 3-4/1986 et 1-4/1987

4 Schockmel, Léandre, 13 Handwerkszönften aus der aler Stad, Les Treize Métiers dans la Ville de Luxembourg au 18e siècle, Comité Alstad, Luxembourg 1997

5 Toepfer, Eva, Alte Goldschmiedekunst in Luxemburg, Meister-Marken-Werke, MNHA 2004

6 Lascombes, François, La Ville de Luxembourg pendant la seconde moitié du 17e siècle, Habitations et habitants, PSH, vol. IC/1984;

Chronik der Stadt Luxemburg 1684-1795, Luxemburg 1988